



Mercredi 11.03.15 | 48e année | No 8

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



## D'accord de fusionner ?

**P**eut-on répondre à pareille question avant de savoir de quoi il retourne? Certainement pas.

Regardons déjà sur une carte à quoi ressemblerait une commune regroupant Corcelles-Cormondrèche-Peseux-Valangin-Neuchâtel: d'un côté, une large bande urbanisée relie les bourgs historiques et, de l'autre côté, un vaste territoire réunit des espaces agricoles et de magnifiques forêts.

Cette carte montre les liens créés au fil du temps et tout l'intérêt de travailler ensemble. Elle révèle aussi les défis complexes que l'on résoud difficilement seuls, mais qui deviennent des opportunités quand on se met ensemble: pensons aux problèmes de trafic au nœud de Vauseyon, à l'utilisation optimale des surfaces constructibles près des centres et à la préservation des espaces naturels. Pensons à la qualité des prestations attendues par les citoyens et l'influence politique que peut exercer une commune forte de 45'000 habitants.

Mais comment préserver la démocratie de proximité qui nous est chère? Des sujets aussi délicats et bien d'autres seront abordés avec Madame et Monsieur Tout le monde dans des réunions publiques dont les dates viennent d'être annoncées.

Je vous invite à venir nombreux et à saisir la chance historique de transformer ensemble notre agglomération en une commune forte et rayonnante!

*Christine Gaillard  
Présidente*



Si elle aboutit, la fusion donnerait naissance à une commune de 45'000 habitants. • Photo: Ennio Bettinelli

# Annnonce de fiançailles

**D'ici moins de deux ans, Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin pourraient bien ne former qu'une seule ville de 45'000 habitants, avec des quartiers et des bourgs. Les quatre communes ont annoncé officiellement mardi leur intention de fusionner. La population sera associée aux réflexions, avant la votation prévue au printemps 2016.**

À l'origine, une fusion à huit communes était envisagée. Enges, La Tène et Saint-Blaise ont toutefois préféré se tourner vers l'Entre-deux-Lacs, alors qu'Hauterive a choisi de faire cavalier seul. Persuadés des avantages d'une fusion, Neuchâtel, Corcelles-Cormondrèche, Peseux et

Valangin ont alors décidé d'aller de l'avant.

Les quatre communes forment déjà une seule et même entité urbaine. Une fusion permettrait de la développer de la manière la plus cohérente possible, tout en autorisant des économies. Elle conférerait en outre un poids politique accru à l'agglomération neuchâteloise. La nouvelle commune deviendrait en effet la première ville du canton.

### Un projet en devenir

Comment s'appellerait cette commune? Quel serait son coefficient fiscal? Combien de membres compterait l'exécutif? Quelles structures mettre en place pour maintenir une

démocratie de proximité et favoriser la participation des habitants à la vie de la cité et de ses quartiers? Cinq groupes de travail intercommunaux planchent actuellement sur ces questions – et sur bien d'autres encore.

Une fois leurs conclusions livrées fin mars, les communes entendent prendre le pouls de la population avant de dévoiler les contours définitifs du projet de fusion à l'automne. Plusieurs séances d'information et de débats pour le grand public auront ainsi lieu d'ici l'été. Selon le calendrier prévu, les législatifs se prononceront d'ici Noël, si bien que la votation populaire pourrait avoir lieu en mai 2016. Les élections communales seraient alors repoussées à l'automne (lire aussi en page 3). (ab)



**4**  
Rencontre avec le conteur Jihad Darwiche, qui donne voix aux femmes égyptiennes de la place Tahrir.



**5**  
Le coup d'envoi de la 20<sup>e</sup> Semaine de la langue française et de la francophonie sera donné vendredi.



**9**  
Les employés de la Ville de Neuchâtel auront dorénavant droit à un congé paternité de vingt jours.

## Publicité

la maladiere centre  
neuchâtel

Samedi 14 mars  
présentation de la  
**Coupe Davis**

En collaboration  
avec



Cadolles  
SWISSTENNIS





Dans ce numéro

## Dictée

Dans le cadre de la Semaine de la francophonie, l'Université du 3<sup>e</sup> âge organise une épreuve redoutable vendredi après-midi à l'Aula des Jeunes-Rives: une dictée.

Page 4

## Parc public



Dès le printemps 2016, Neuchâtel s'enrichira d'un nouvel espace vert. Le Conseil général a accepté d'ouvrir au public le parc de la Fondation Hermann Russ, en plein cœur de Serrières.

Page 8

## Congé paternité

Le législatif a aussi dit oui à une proposition socialiste demandant l'introduction d'un congé paternité de vingt jours pour les employés de la Ville. Le Conseil communal ne s'y opposait pas.

Page 9

## Avec les mérus



Parrain de Festisub, le plongeur et biologiste français Laurent Ballesta était à Neuchâtel le week-end dernier pour raconter sa dernière expédition: une plongée de 24 heures pour observer la reproduction des mérus marbrés en Polynésie française. Interview.

Page 16

## Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 18 mars 2015.



Projet de fusion entre Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin



De gauche à droite, les conseillers communaux Jean-Marc Nydegger, Christine Gaillard, Sylvie Charrière, Jacqueline Zosso, Thomas Perret, Aurélie Widmer, Michel Rossi et Pascal Sandoz.

# L'union fait la force

**Les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin sont décidées à fusionner. L'annonce officielle a été faite mardi aux Caves du Prieuré de Cormondrèche par les présidents de commune ainsi que les conseillers communaux membres du comité de fusion. Les communes souhaitent largement associer la population avant la votation populaire prévue en 2016.**

«Nous formons déjà une seule et même entité urbaine. Nous souhaitons la développer de façon la plus cohérente possible!», ont déclaré devant la presse les présidents de commune. Les participants ont précisé que le projet de fusion était en cours d'élaboration depuis un an déjà. La nouvelle commune pourrait devenir la plus grande du canton avec 45'000 habitants.

### Créer une ville forte

Suite à l'abandon du projet de Nouveau-Neuchâtel à huit communes en 2013, un séminaire participatif a réuni les 22 membres des exécutifs communaux en janvier 2014 à Peseux. Cette première impulsion a permis d'aller de l'avant. Les réflexions se sont poursuivies en incluant un large panel représentatif d'élus et de collaborateurs communaux. Actuellement, cinq groupes de travail intercommu-

naux planchent sur le projet, connu sous le nom de Neuchâtel-Ouest. Tout est encore en discussion: le nom de la nouvelle commune, son organisation et ses finances.

«Le temps est compté, nous devons travailler vite et bien», a précisé le conseiller communal de Neuchâtel Pascal Sandoz, président du bureau du comité de fusion. Ce projet de fusion doit permettre aux quatre communes de mieux faire entendre leur voix sur l'échiquier politique et d'amplifier le rayonnement de l'agglomération neuchâteloise. Il doit aussi permettre de créer une ville forte: améliorer l'aménagement du territoire et la mobilité, assurer des finances saines et instaurer une vraie démocratie de proximité en encourageant la vie locale dans les quartiers et dans les bourgs.

### Séances d'information

D'ici fin mars, les groupes de travail livreront leurs conclusions. Les Conseils généraux ainsi que les collaborateurs des quatre communes ont déjà été informés du projet. Il reste à associer la population et ouvrir une ambitieuse phase de concertation. Un site internet permettra aux citoyens de se tenir informé, de réagir et de formuler leurs questions.

Plusieurs séances d'information et de débat pour le grand public sont

d'ores et déjà prévues. Neuchâtel organisera trois soirées pour chaque secteur de la ville (est, centre, ouest). Elles auront lieu le 11 mai, le 2 et le 9 juin prochains. Valangin, Peseux et Corcelles-Cormondrèche feront de même durant les mois d'avril et mai. Un accent important sera mis sur la communication. Des rencontres seront également organisées avec les sociétés locales, différents groupes d'intérêt et associations.

### Calendrier serré

Le projet définitif devrait être connu cet automne. Une convention de fusion comprenant le nom de la nouvelle commune, ses armoiries, le coefficient fiscal et l'organisation de la nouvelle commune doit être rédigée parallèlement. Le vote des Conseils généraux est attendu avant Noël. La votation populaire pourrait avoir lieu en mai 2016 pour une entrée en vigueur de la nouvelle commune au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Les quatre communes seront les hôtes d'honneur de la Fête des Vendanges cette année. Les sociétés locales animeront la tente officielle installée durant trois jours devant l'Hôtel de Ville de Neuchâtel. La participation des écoles est prévue lors du cortège des enfants le samedi. Trois chars sur le thème de la fusion défilent par ailleurs lors du corso fleuri le dimanche.



Le conteur Jihad Darwiche a présenté les témoignages de femmes égyptiennes

# L'espoir des femmes de la place Tahrir

Le 25 janvier 2011 marque le commencement de la révolution égyptienne, qui a renversé l'ancien président Hosni Moubarak. La place Tahrir, dans la capitale du Caire, a été le véritable cœur de cette rébellion, qui a réuni plusieurs dizaines de milliers de manifestants, dont de nombreuses femmes. Militantes ou non, jeunes ou mères de familles, peu importe leur statut, elles étaient là. Le conteur d'origine libanaise, Jihad Darwiche, leur rend un hommage touchant dans son spectacle « Le jour où l'espoir », qu'il a présenté dimanche lors de la Journée des femmes, dans le cadre du Festival de contes de Neuchâtel « Les Nobelins ».

« Lors de grandes révolutions comme le printemps arabe, ce sont souvent les petites gens qui payent le prix fort. On les oublie en racontant les événements historiques. J'avais envie de leur rendre hommage. C'est une manière de dire qu'il faut toujours garder espoir. C'est d'ailleurs le point commun de tous ces témoignages. Ils parlent tous d'espoir, sans exception », explique Jihad Darwiche. Ceux-ci ont tous été réalisés par un journaliste, militant des droits de



Le conteur Jihad Darwiche dimanche sur la scène du Pommier, à l'occasion du Festival de contes de Neuchâtel. • Photo: Chloé Nicolet-dit-Félix

l'homme, dont le conteur préfère taire le nom pour lui éviter d'éventuelles représailles.

## Des femmes courageuses

Sur scène, Jihad Darwiche sait donner vie à ces récits. Il embarque les spectateurs dans les ruelles du Caire, qui mènent à la place Tahrir comme des artères. Il donne à imaginer l'armée et les policiers en uniforme, mais

surtout les milliers de manifestants, qui parfois dorment sur place. Des femmes leur apportent à manger pour qu'ils tiennent le coup durant la nuit. Sous les tentes, les gens débattent, se rencontrent.

Ce qui frappe le plus dans ces histoires, c'est la condition des femmes égyptiennes. Certaines sont contraintes à se marier plusieurs dizaines de fois avant d'avoir atteint l'âge de

20 ans, d'autres épousent des hommes qu'elles n'aiment et ne connaissent même pas. Ces maris ne souhaitent pas les voir sortir, à moins que ce soit pour faire des courses. Les jeunes militantes subissent des pressions familiales quand elles souhaitent aller manifester. Une fois dehors, les femmes risquent de subir un examen de virginité ou pire, une agression sexuelle. « Durant le grand bouleversement occasionné par le printemps arabe, il fallait que les femmes fassent preuve de deux fois plus de courage pour manifester, car elles devaient braver les interdits liés à leur condition de femme », souligne Jihad Darwiche. Et de poursuivre: « J'ai été élevé par des femmes, c'est peut-être ce qui fait que je suis sensible à la question de la femme. La place qu'elle occupe est un bon indice de l'avancement ou du recul d'une société ». Malgré la gravité des propos, l'artiste parvient à partager ces récits avec beaucoup de vie et d'humour. Le parcours singulier de chacune de ses femmes les rend attachantes, et impose le respect. On ressort du spectacle avec l'envie de partir tout droit à leur rencontre, autour d'un thé à la place Tahrir. (ak)



## Agenda culturel

### Galleries et musées

**Publique et Universitaire** (pl. Numa-Droz 3), exposition « Edith Boissonnas, 1904-1989 "Une joie de vivre, animale, me secoue" » jusqu'au 31 mars 2015.

**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz

« Neuchâtel: une histoire millénaire ». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Exposition « Renzo Ferrari. Visions nomades », jusqu'au 19 avril de 11h à 18h du mardi au dimanche.

Dans le cadre de l'exposition « Renzo Ferrari. Visions nomades »:

- Mardi 17 mars, mardi du musée, 12h15, visite commentée de l'exposition par Lucie Girardin-Cestone.

**Musée d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 novembre 2015, exposition temporaire

« Emotions une histoire naturelle ». Ouvert ma-di de 10h à 18h.

Mercredi 25 mars à 20h, conférence « Effets des grands gradients écologiques sur la diversité et le fonctionnement des espèces naturelles » donnée par Sergio Rasmann.

**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 19 avril 2015, exposition « Imagine Japan » consacrée au Japon. Accrochage des estampes japonaises de l'exposition également visible. Jeudi 12 mars, 20h15, La surprise du Réel. Visions du Réel propose un film en avant-première de son Festival. Entrée libre.

**Galleries de l'histoire** (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 14h à 16h ou sur rendez-vous.

**Galerie Ditesheim** (rue du Château 8), exposition de peinture récente de Frédéric Clot jusqu'au 19 avril 2015.

**Atelier-Galerie des Parcs** (rue des Parcs 17), exposition « Charles

Barraud », jusqu'au 29 mars 2014. Horaires d'ouverture: me au di de 14h à 18h.

**Galerie Quint-Essences** (rue du Neubourg 20), jusqu'au 28 mars 2015, exposition « L'art Maya » de José Jordan. Des toiles en acryliques et des sculptures en terre cuite peinte offrent aux visiteurs une vision moderne de l'art de cette ancienne et presque perdue civilisation avancée. Cet artiste a soigneusement recherché dans l'histoire de ses racines pour faire revivre toute la beauté sophistiquée des designs qui possèdent des combinaisons de couleurs éclatantes. Heures d'ouverture: ma au sa de 14h-18h30 et sur rendez-vous avec l'artiste ou la galeriste. info@galerie-quint-essences.ch, 079 255 03 08.

## Divers

**Salon Bleu Café** (faubourg du Lac 27):

- vendredi 13 mars à 21h, concert de Trio Kaiapo, jazz contemporain et saveur brésilienne;

- vendredi 19 mars à 21h, one woman show « Amour, glace et bon thé » d'Anna Yva.

**Jardin Botanique** (chemin du Pertuis-du-Sault 58),

- du 15 mars au 30 août, exposition « La laine en métamorphoses », une exposition des œuvres colorées de sept artistes et artisanes de la laine: Céline Ammann, Mireille Finger, Carolina Fuentealba Cordero, Yvette Janin, Coraline Sandoz, Michelle Theurillat et Josette Tinembart. Dans l'exposition, vous aurez également l'opportunité d'apprendre à mieux connaître les activités de l'association Laines d'ici qui œuvre pour une valorisation des métiers et produits de la laine. Des démonstrations de teinture, cardage, filage, tissage et tricot animeront les manifestations. Heures d'ouverture de la Villa: avril à octobre, de 10h à 18h. Novembre à mars, 13h à 18h. Du mardi au dimanche, fermé le lundi



## L'actualité culturelle

**Concert de l'ESN**

L'Ensemble symphonique Neuchâtel (ESN) donnera un concert dimanche 15 mars à 17 heures au Temple du Bas. Dirigé par Alexander Mayer, l'orchestre jouera *Manfred Ouverture* (1848) de Robert Schumann, *le Concerto pour violoncelle en mi mineur* (1919) de Edward Elgar et *la Symphonie N° 1 «Le Printemps»* (1841) de Robert Schumann.

Les deux œuvres du Schumann illustrent la diversité du grand compositeur allemand. L'œuvre d'humeur «printanière» contraste avec l'Ouverture «du poème dramatique» Manfred. Le concerto pour violoncelle fait partie des œuvres les plus connues du compositeur britannique Edward



Elgar. Cette pièce très personnelle et touchante deviendra rapidement l'un des concertos les plus joués du répertoire des violoncellistes. Il est interprété par Orlando Theuler, violoncelle solo de l'ESN.

**Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, concert de l'ESN, dimanche 15 mars 2015, à 17 heures. Billetterie du Théâtre du Passage «Le Strapontin»: 032 717 79 07.**

**Représentations théâtrales**

Dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie en Suisse, qui se tiendra du 13 au 22 mars, le Théâtre du Pommier est fier d'accueillir deux représentations théâtrales:

• **Le Jeu du Loup**

Un étrange prince et son majordome dans une élégante salle à manger... Ici commence le «Jeu du Loup». Dans ce spectacle drôle et poétique, les objets prennent vie par la précision gestuelle des acteurs. A travers un langage simple mis en valeur par une mise en scène sans paroles, la compagnie italienne réussit à développer le thème de l'agressivité et questionne le public, enfants et adultes, sur la façon dont nous la gérons en tant qu'êtres humains.

**Représentations: samedi 14 et dimanche 15 mars 2015 à 17 heures**

• **Janine Rhapsodie**

Dans ce spectacle, le metteur en scène Julien Mages mise sur une joute entre le vrai et le faux avec, comme entourage, des intrigants qui ne sont pas sans rappeler les person-

nages du «Misanthrope» de Molière. Deux personnalités s'affrontent. La Misanthrope se confronte à un puissant homme d'affaires. Ce dernier vient demander des comptes à celle qui a fustigé son essai socio-philosophique dans un article véhément. L'homme de pouvoir va ainsi se heurter à la réalité de la femme représentant un autre pouvoir, celui de la pensée vraie.

**Représentations: jeudi 19 mars à 20 heures et vendredi 20 mars à 20h30.**

**Théâtre du Pommier, représentations théâtrales dans le cadre de la semaine de la langue française et de la francophonie les 15, 19 et 20 mars 2015. Informations et réservations: 032 725 05 05, contact@ccn-pommier.ch, www.ccn-pommier.ch.**



La Semaine de la langue française et de la francophonie se déroule du 13 au 22 mars dans tout le pays

# La langue française en fête

La 20<sup>e</sup> édition de la Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF) animera 24 villes dans 13 cantons de Suisse, dont celui de Neuchâtel. Organisée par la Délégation à la langue française, celle-ci propose un large éventail d'événements culturels pour réfléchir, mais surtout pour s'amuser avec les mots et la langue française.

«Cette année, la SLFF a pour but de renforcer la visibilité de la langue française en Suisse alémanique», relève Sandrine Charlot Zinsli, chargée de mission. C'est pourquoi la soirée d'inauguration de la manifestation se tiendra à Lucerne. Pour mettre la langue de Molière à l'honneur dans toutes les régions du pays, le programme fait la part belle au slam. Il sera porté par l'artiste Narcisse, qui n'a de cesse de jongler avec les mots, mêlant habilement poésie et nouvelles technologies.

**Théâtre et slam à l'école**

A Neuchâtel, plus de 400 élèves de l'école secondaire bénéficieront d'ateliers de théâtre et de slam, dans le cadre de la SLFF. «Le volet scolaire a pris de l'ampleur pour cette 20<sup>e</sup> édition. De nombreux documents pédagogiques ont été élaborés en collaboration avec la Haute école de Lucerne. Il s'agit d'offrir aux classes la possibilité d'explorer une autre appro-



Le slameur Narcisse, parrain de la Semaine de la langue française et de la francophonie 2015. • Photo: Valérie Baeriswyl

che de la langue française», précise Sandrine Charlot Zinsli.

**Jouer avec les français**

Le grand public est, lui aussi, invité à jouer avec la langue française. Proposée une nouvelle fois par l'Université du 3<sup>e</sup> âge, la dictée pour tous âges se tiendra vendredi 20 mars de 14 à 16 heures à l'Aula des Jeunes-Rives. Cet événement, qui perdure au fil des éditions, attire chaque année une centaine d'adeptes de divers horizons. «J'ai appris que des Suisses-allemands se sont déjà inscrits pour venir faire leur dictée», commente la chargée de projet.

Ceux qui le souhaitent ont également la possibilité de participer au jeu de la SLFF. Dix mots ont été choisis: amalgame, bravo, cibler, gris-gris, inuit, kermesse, kitsch, sérendipité, wiki et zénitude. Pour participer, il suffit d'en choisir trois pour raconter une petite histoire, et de la transmettre via le site internet de la manifestation. «Ces mots montrent non seulement l'ouverture du français à d'autres langues, d'autres cultures, mais aussi que les langues s'enrichissent mutuellement», conclut Sandrine Charlot Zinsli. (ak)

• **Programme complet sur [www.slff.ch](http://www.slff.ch)**

Chronique culturelle

**X baladeur**

On ne naît pas femme, on le devient, prétendait l'écrivaine Simone de Beauvoir (*Le deuxième sexe*). Son homologue Nancy Huston affirme au contraire que le sexe détermine un certain nombre de comportements qu'il est vain de nier. La Canadienne remet ainsi en cause la théorie du genre qui voudrait que le masculin ou le féminin ne soit que la résultante d'une éducation, d'un conditionnement (*Reflets dans un oeil d'homme*). Et les mecs dans tout cela? Comment se définissent-ils face à la féminité? La chorégraphe Perrine Valli tente d'y répondre, qui réunit sur un terrain de football théâtralisé quelques renards des surfaces (des joueurs rusés ayant le sens inné du but) qui racontent, dansent et jouent leurs rapports aux femmes. Il en résulte un spectacle d'une rare intelligence et d'une stupéfiante beauté qui rend hommage à cet X baladeur qui fait que l'on est (naît?) garçon ou fille. A l'occasion de la journée des femmes de dimanche, le TPR et l'ABC présentaient non seulement deux spectacles de Perrine Valli mais organisaient également un brunch, une performance et une table ronde sur la transmission des valeurs d'égalité. Une intelligente et efficace façon de faire du lieu théâtral un catalyseur des débats de société!

Patrice Neuenschwander

# Publicité

**EMERY** Ecoute  
Respect  
Disponibilité

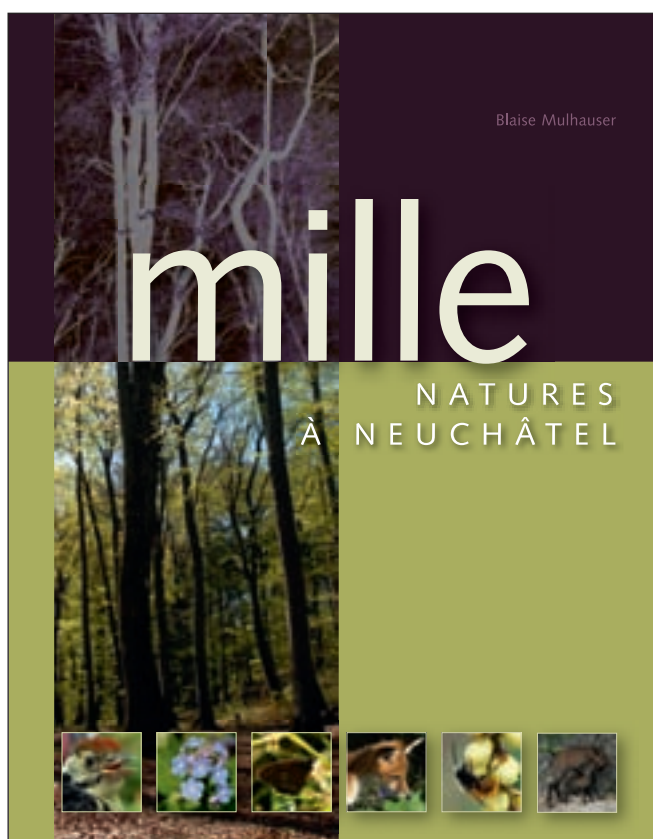
**Pompes funèbres**

Ecoute et empathie pour  
conseiller les familles

**032 841 18 00** 24h/24

Conseils personnalisés  
en prévoyance funéraire

**Neuchâtel - Colombier**



## Mille natures à Neuchâtel

Ville millénaire, Neuchâtel recèle des trésors naturels cachés entre le lac et la montagne. Gorges, cascades, vergers, prairies, forêts, rivières, plages et falaises accueillent des habitants ignorés. Cette encyclopédie de mille articles présente un monde étonnant, riche en formes et en couleurs. Le livre est illustré par de nombreuses photographies prises sur le territoire communal de Neuchâtel.

Format : 22 x 27,5 cm – 432 pages – 1000 photographies  
Prix de vente : 75.- / frais de port en sus

Ouvrage publié avec le soutien de l'Adaje, l'Amuse et la Fondation Ernest Dubois

### Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer ..... exemplaire(s) de l'ouvrage «Mille natures à Neuchâtel»  
(75.- / frais de port en sus)

Nom / prénom: .....

Adresse: .....

Code postal / Localité: .....

Date: ..... Signature: .....

Talon à affranchir et à renvoyer à:  
**Secrétariat, Jardin Botanique, Pertuis-du-Sault 58, 2000 Neuchâtel**  
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:  
[jardin.botanique@unine.ch](mailto:jardin.botanique@unine.ch)



Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

# La soupe lacustre, version 1952... beuhh !

Pierre-Olivier Aragno



Quelques brasses dans le « minestrone di verdure » lacustre ! Une soupe riche ! Une algo-pétro-cadavero-décompostothérapie gratis ! En 1952, quelques bonnes inhalations devaient suffire à faire fuir, dégoutés, tous les miasmes les mieux cachés de vos sinus...!

A cette époque, les baigneuses sortaient de l'eau recouvertes de charmants voiles filamenteux verdâtres après avoir croisé quelques petits icebergs brunâtres et des poissons flottant le ventre en l'air. Les trempettes dans notre lac ont dû faire la fortune des élixirs et onguents proposés par les artisans-pharmaciens locaux. Le 28 juillet 1952, J.-P. P. relate dans la « Feuille d'avis »\* l'inquiétude de la population. Il relaye quelques conseils pour atténuer la pollution des eaux du lac. Le journaliste rappelle que, dorénavant, il faut cesser



A cette période, le Bain des Dames... • Photo: sp

de jeter les ordures ménagères dans le lac... Logique puisque la nouvelle décharge de la cuvette de Vauseyon vient d'ouvrir.

Une autre bonne nouvelle... les employés de la Société de Navigation ont reçu des ordres très stricts: les vidanges des moteurs de leurs unités ne sont plus autorisées dans les ports... et doivent être réalisées au milieu du lac ! Un sacré progrès n'est-ce pas ? Même remarque pour les automobilistes... fini la vidange dans le

lac ! Les huiles usagées doivent être dorénavant déversées à la décharge de Vauseyon... au bord du Seyon.

Pour ajouter du liant à ces ingrédients: les égouts vomissaient leurs contenus à quelques mètres des rives ! La prolongation des canaux de quelques dizaines de mètres dans le lac est proposée... l'auteur de cet article ose timidement une idée utopique, écologique, en soulignant le caractère illusoire au niveau financier: une décantation centralisée ! Il faudra

attendre plus de 15 ans pour inaugurer la première station d'épuration à Neuchâtel.

63 ans... Quelle évolution !... nous découvrons encore aujourd'hui quelques souvenirs consistants hérités du XX<sup>e</sup> siècle ! La perception de notre environnement s'est radicalement métamorphosée. D'une vision égocentrique limitée au rivage du lac, nous avons pris conscience que nos actions peuvent avoir des impacts environnementaux à l'échelle de la planète... Notre défi est

maintenant d'arriver à gérer de manière durable nos ressources en espérant que nous ne soyons pas aussi décalés vis-à-vis des générations futures...

P.-O. A.

\* FAN, J.-P. P., 28.7.1952, p. 6 « Comment remédier à la pollution des eaux de notre lac », visible via Arcinfo.ch, onglet archive puis recherche avancée...



## La Ville jeune

**Case à chocs**, vendredi 13 mars, de 22h à 4h, nuit expérimentale de Monique. Pour la première édition de cet événement, cinq artistes suisses et français feront le déplacement: ARIEL GARCIA, DOX2UT, KERNAL, MUSIC FOR THE SPACE ET GIBRALTAR VACUUM. Renseignements: www.case-a-chocs.ch.



## La Ville sportive

**Les Amis-Gymnastes de Neuchâtel**  
Leçons tous les mercredis soirs: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h15 à 21h30; salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Nordic Walking d'avril à octobre. Pour tous renseignements: 032 841 28 49.

### Horaire des Patinoires du Littoral

Mercredi 11.03.15  
9h-11h45 / 13h45-16h15.  
Hockey: 13h45-16h.  
Jeudi 12.03.15  
9h-11h45 / 13h45-16h15.  
Hockey: 13h45-16h15.

Vendredi 13.03.15  
9h-11h45 / 13h45-16h15.  
Hockey: 13h45-15h30.

Samedi 14.03.15  
14h-16h30.

Dimanche 15.03.15  
10h15-11h45 / 13h45-16h30 /  
12h-13h30.

Dès le 16.03.15: Fermé. Fin de saison.

### Football

#### Stade de la Maladière

Vendredi 13 mars à 20h15, Etoile-Sporting I - Etoile-Sporting II, amical interne  
Samedi 14 mars à 11h, Amical Team Xamax-Audax, Juniors B  
A 13h30, Neuchâtel Xamax FCS II - FC Morat, amical Juniors A  
A 20h, Neuchâtel Xamax FCS - FC Bâle M21, Promotion League  
Dimanche 15 mars à 14h, Neuchâtel Xamax FCS - Team Valais, amical M13  
Jeudi 19 mars à 20h15, FC La Courvine - FC Sonvilier, amical 3<sup>e</sup> ligue jurassienne

#### Terrain du Chanet (grand)

Samedi 14 mars à 10h, Neuchâtel Xamax FCS - FC Fribourg, M12

A 12h, Neuchâtel Xamax FCS - FC Lausanne, M11

A 14h, Neuchâtel Xamax FCS - Team Jura, M14

#### Terrain de Pierre-à-Bot

Samedi 14 mars à 12h, Neuchâtel Xamax FCS - FC Zürich, M15

#### Stade de Pierre-à-Bot

Vendredi 13 mars à 20h15, FC Neuchâtel City - FC Hauterive, amical 4<sup>e</sup> ligue

Samedi 14 mars à 09h, Neuchâtel Xamax FCS - FC Auvernier, Juniors D

A 12h, Neuchâtel Xamax FCS - FC Zürich, M16

A 16h, ASI Audax I - Les Ponts-de-Martel, 2<sup>e</sup> ligue

Dimanche 15 mars à 11h, amical Neuchâtel Xamax FCS II

A 16h30, Neuchâtel Xamax FCS - FC Gruntern, Juniors B

### Volleyball

#### Salles de la Maladière

Samedi 14 mars à 14h, NUC I - FSG Savagnier, F-M19

A 16h, NUC II - Colombier Volley, F-M17

A 16h30, NUC III - VBC Les Ponts-de-Martels, 2<sup>e</sup> ligue féminine

#### Halle de sport de la Riveraine

Dimanche 15 mars à 17h30, SAGRES NUC Volley - Volero Zürich, LNA

### Basket

#### Halle de sport de la Riveraine

Vendredi 13 mars à 19h30, Union Neuchâtel Basket - Starwings Bâle, LNA

### Haltérophilie

#### Salles de la Maladière

Samedi 14 mars dès 8h, championnat jurassien d'haltérophilie

### Unihockey

#### Halle de sport de la Riveraine

Samedi 14 mars à 14h, UC Corcelles-Cormondrèche - UHT TV Wohlen, Play-Out 1<sup>re</sup> ligue

### Hockey sur glace

#### Patinoires du Littoral, Nouvelle halle

Dimanche 14 mars à 17h, EHC Ins - HC Cortébert, 4<sup>e</sup> ligue



Le Conseil général a approuvé lundi la création d'un parc public à Serrières

# Un havre de verdure en ville

Un jardin public verra le jour à Serrières, dans un parc arboré aujourd'hui privé aux pieds des Battieux. Au terme d'un débat nourri, le Conseil général a accepté à une large majorité d'allouer un million de francs à cet effet, dont 750'000 francs pour l'acquisition d'un droit de superficie. Seul le PLR s'est opposé, jugeant le prix de cette « location » trop élevé. Les travaux d'aménagement, devisés à 416'000 francs, démarrent au printemps, pour une inauguration en avril 2016.

Sur le principe, le PLR n'avait rien contre la création d'un jardin public à Serrières. «Malgré un manque de vision globale sur le développement du quartier, nous aurions pu accepter ce rapport s'il n'était à côté de la plaque du point de vue financier», a expliqué au nom du groupe Amélie Blohm Gueissaz. Et de qualifier d'«indécents» le montant que la Ville versera à la Fondation Hermann Russ pour disposer de son jardin durant 31 ans.

Cela correspond en effet à la valeur vénale du terrain. «Personne ne louerait un appartement pendant trente ans pour son prix d'achat», a imaginé Amélie Blohm Gueissaz. «Il faut être fou pour mettre 2'000 francs par mois pour un jardin», qui plus est «sans aucune garantie» à l'échéance du droit de superficie, a renchéri

Christophe Schwarb. En conséquence, le PLR a demandé que la Ville acquière le terrain.

## Renverser la vapeur

Acquise au projet, la gauche a balayé cet amendement et voté en bloc les crédits demandés. «Nous avons une chance à ne pas manquer: celle d'initier la revalorisation d'un quartier essentiel pour le développement de la cité» et «jusqu'ici laissé pour compte», a souligné le PS Jonathan Grétilat. Coupé du lac par l'autoroute, Serrières manque cruellement d'espaces verts. «On ne peut pas densifier sans prendre en compte le bien-être de la population.»

Le groupe PopVertsSol a également salué la volonté de la Ville «d'investir dans des espaces verts» et «de dynamiser la vie de quartier à Serrières en créant une zone de rencontre». Jugeant le droit de superficie trop court, il a toutefois demandé que le terrain soit reclassé en zone d'utilité publique. «Cela permettrait d'assurer la pérennité de ce parc», a relevé Edouard Jeanloz.

## Améliorer la qualité de vie

«Nous nous engageons à étudier cette possibilité dans le cadre de la révision du plan d'aménagement», a répondu le directeur de l'Urbanisme

Olivier Arni. Et d'expliquer que la Fondation Hermann Russ ne souhaitait pour l'instant pas vendre son terrain. Si aucune solution ne devait être trouvée pour renouveler le droit de superficie, la Ville bénéficierait alors d'un droit de préemption durant 25 ans en cas de vente. Ce n'est pas parce qu'il y a un doute sur ce qui se passera dans trente ans qu'il ne faut rien faire aujourd'hui», a souligné Olivier Arni.

Et de répliquer aux vifs propos du PLR. «La création de ce parc est une opportunité magnifique. Ce n'est pas le triomphe de la "gauche dépendante", mais le projet d'une Ville responsable, qui veut s'engager pour améliorer la qualité de vie dans les quartiers en aménageant des espaces publics. Il est indécent de reprocher cet investissement qui aura un impact direct sur la vie quotidienne des habitants et répond à un besoin avéré.»

La création de ce parc est aussi une manière de soutenir les activités de la Fondation Hermann Russ, qui édite le journal pour enfants «Le petit ami des animaux». Le jardin s'ouvrira sur la future place des Battieux. Les habitants pourront le traverser pour rejoindre le lac via la tranchée couverte sur l'autoroute. «C'est une vraie vision de mobilité douce qui est proposée», a conclu Olivier Arni. (ab)



Le futur jardin public sera situé dans un magnifique parc ar



Le Conseil général a accepté l'introduction

# Congé patern

Le Conseil général a accepté lundi par 22 voix contre 14 la proposition du groupe socialiste d'introduire «un véritable congé parental à Neuchâtel». Les collaborateurs de la Ville de Neuchâtel, devenus parents, verront leur congé paternité passer de un à vingt jours. Pas opposé sur le principe, le groupe PLR a toutefois refusé la proposition socialiste, essayant en vain de la réduire à cinq jours.

«Nous sommes opposés à cette proposition pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ce n'est pas le lieu, nous ne sommes pas la bonne entité pour discuter de cette mesure. C'est au Service du personnel que revient la tâche d'établir les modalités d'engagement des collaborateurs communaux. Ce n'est pas non plus le bon moment au vu du rapprochement de communes qui s'annonce. Et finalement, ce n'est pas la bonne manière de faire: le groupe socialiste pourrait transformer



Le congé paternité octroyé aux collaborateurs de l'administration communale passera d'un à vingt jours ouvrables.





arc arboré, situé en contrebas de la rue du Clos-de-Serrières. • Photo: Orthophoto CITIMAGE 2014.

ction d'un congé de paternité de 20 jours pour les collaborateurs communaux

## ernité de 20 jours introduit à Neuchâtel

cet objet en motion ou renvoyer la discussion en commission pour une étude plus globale», a détaillé Alexandre Brodard, porte-parole du groupe PLR. Et de souligner: «Il est vrai qu'un jour de congé, c'est peu, trop peu. Nous ne sommes pas opposés sur le principe au congé paternité, et même favorables au congé parental, mais pas à hauteur de 20 jours. Ce ne serait pas juste vis-à-vis de ceux qui se serrent la ceinture. C'est pourquoi, nous proposons de fixer ce nombre à 5 jours.»

### Signal fort en faveur de l'égalité

Jusqu'alors, la Ville de Neuchâtel, à égalité avec le canton d'Obwald, se classait en queue de peloton du congé paternité dans le secteur public, octroyant qu'un seul jour de congé à ses employés devenus papas. «Alors qu'un congé maternité est en vigueur depuis dix ans, rien n'est prévu pour les pères, alors que l'on sait à quel

point l'environnement familial est d'une importance décisive pour le développement de l'enfant», a noté Jonathan Gretillat, porte-parole du groupe socialiste, signataire de la proposition. Nombreux pays nordiques accordent plusieurs mois de congé aux nouveaux parents. «Il s'agit de lancer un signal fort et clair en faveur du congé parental pour favoriser l'égalité, et sortir de ce modèle archaïque, qui suppose que la femme reste à la maison pour s'occuper du ménage et des enfants, pendant que l'homme travaille», a relevé Jonathan Gretillat. Le groupe socialiste a ainsi proposé d'accorder à chaque collaborateur devenu parent un congé parental payé de 20 jours ouvrables, à faire valoir dans un délai de deux ans, dès la naissance d'un enfant qu'il reconnaît ou lors d'une adoption. «Cette mesure n'a rien d'extrémiste, elle est raisonnable. Dix-neuf jours supplémentaires, c'est supportable pour la Ville. L'esti-

mation théorique des coûts table sur une centaine de milliers de francs par an. Il s'agit là d'un acte politique fort. Nous avons choisi délibérément la proposition plutôt que la motion, car on estime que d'autres études ne sont pas nécessaires pour arriver à la conclusion actuelle», a précisé le porte-parole socialiste.

Des arguments partagés par le groupe PopVertsSol. «C'est un acte politique et symbolique fort pour rétablir l'égalité. Nous soutiendrons cette proposition à l'unanimité», a déclaré son porte-parole Julien Binggeli.

### Entrée en vigueur immédiate

«Nous partageons le constat du groupe socialiste: la Ville de Neuchâtel est à la traîne en matière de congé paternité», a indiqué Fabio Bongiovanni, directeur des Ressources humaines. La question était déjà à l'étude dans le cadre des travaux visant à moderniser le statut du

personnel communal. «Sur les six dernières années, de 2009 à 2014, 16,67 hommes ont eu des enfants parmi les collaborateurs de la Ville. Cela correspond à 350 francs par jour, soit environ 116'000 francs par an», a noté le conseiller communal. A cela s'ajoutera, la mise en place d'une organisation pour pallier à l'absence des nouveaux parents. «Il est vrai que le groupe socialiste aurait pu attendre que le Conseil communal discute avec les syndicats du personnel, et que le processus de fusion de communes arrive à son terme. Malgré cela, on ne s'opposera pas à cette proposition», a conclu Fabio Bongiovanni. Au moment de passer au vote, l'assemblée a refusé l'amendement du PLR visant à introduire un congé parental payé d'une durée de cinq jours, au profit de la proposition socialiste d'étendre ce droit à 20 jours ouvrables. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. (ak)



Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

# Les groupes politiques ont la parole

## Groupe PLR

### Pour un congé parental équitable

**Julien Spacio:** Le monde change. Le modèle familial aussi. Tant mieux. Que les hommes s'occupent de plus en plus de leurs enfants devient une réalité. Que les tâches ménagères commencent enfin à se partager aussi. Il est normal dès lors que notre groupe soit favorable à un congé parental. Favorable certes mais pas n'importe comment...

Dans le monde réel, économique et industriel, un congé parental de cinq jours a été généralement accepté au travers des conventions collectives de travail. Durée qui va bien entendu au-delà de la législation actuelle, qui est d'un seul jour. Que cela soit trop ou trop peu, les avis peuvent diverger mais pourquoi créer une différence entre le public et le privé. Une de plus...

La gauche souhaite que notre Ville adopte un congé parental de 20 jours pour ses employés. La même gauche en veut un de 10 jours pour le canton. Pourquoi ces différences? Notre groupe trouve vraiment dommage de créer des catégories de «privilegiés» que les autres employés ont de la peine à comprendre. Ces différences nuisent à l'image de nos employés communaux, qui font un travail remarquable. A l'heure où tout le monde doit se



Le groupe PLR estime qu'octroyer un congé parental de cinq jours aurait été une décision responsable et juste.

serrer la ceinture, économie privée comme collectivités publiques à l'heure où l'on parle de fusions communales, la décision de ce soir et non seulement injuste mais malvenue. Offrir cinq jours comme on le proposait aurait été responsable et juste.

## Groupe PopVertsSol

### Un nouveau parc pour Serrières

**Edouard Jeanloz:** Notre groupe accueille avec satisfaction l'idée de la création d'un parc en plein cœur de Serrières. Ceci souligne la volonté du

Conseil communal de dynamiser la vie de ce quartier en créant une nouvelle zone naturelle et de rencontre. Le bail est prévu pour 31 ans et c'est à notre avis bien trop court même si ce contrat est reconduit. Qu'est-ce que 30 ans? Pour un arbre, principal habitant du site, 30 ans c'est le 10<sup>e</sup> de la vie d'un chêne, la moitié ou le tiers de la vie d'un pommier que l'on va planter dans ce parc! Ce jardin doit être affecté dans le Plan d'Aménagement partiel en zone d'utilité publique. La Ville doit à terme faire valoir son droit de préemption et acquérir définitivement cet espace. Nous souhaitons également que le projet de réaménagement de la place adjacente des Battieux soit rapidement réfléchi afin de réunir ces deux espaces.

Sur l'affectation du parc, ce lieu est appelé à devenir un endroit de rencontre entre les habitants, la faune et la flore. Le projet présenté en fait un espace essentiellement didactique de découverte de la nature. N'est-il pas plus opportun de réfléchir à la gestion de cet espace public par les utilisateurs sous la responsabilité des acteurs du quartier soit en résumé, mettre cet espace sous la sauvegarde du public? Ce serait une garantie afin que ce parc reste respecté de tous et surtout des premiers concernés, les utilisateurs à qui on confiera cette mission. A Genève, Lausanne, et dans de nombreuses villes en France se développent des jardins partagés. Ces lieux sont gérés par les bénéficiaires que sont les habitants des quartiers et l'infrastructure est généralement fournie par la collectivité. A la notion de partage et de convivialité s'ajoute la notion de découverte et de protection de l'environnement dans un esprit citoyen. Nous proposons que la

Commune entame avec les riverains et habitants du quartier une démarche participative pour la mise en valeur de cet espace.

## Groupe socialiste

### Oui à la création d'un jardin public au cœur de Serrières!

**Jonathan Gretillat:** Le Conseil général, par sa majorité de gauche, a validé le projet du Conseil communal visant à créer un grand jardin public au cœur de Serrières. Cela est rendu possible par l'octroi d'un droit de superficie d'une durée de 31 ans de la part de la Fondation Hermann Russ sur le grand parc privé dont celle-ci est propriétaire.

Le quartier de Serrières, au patrimoine historique et industriel époustoufflant, ainsi qu'à la vie associative et culturelle palpitante, a été primordial pour l'essor de notre Cité. Et pourtant, sa population peut à juste titre se sentir délaissée par les Autorités communales, de par le très faible nombre d'investissements publics qui y sont réalisés, et de par l'absence quasi-totale d'espaces de délassement, de verdure et de loisirs librement accessibles aux Serriérois. Or dans une zone déjà fortement urbanisée, on ne peut continuer à densifier le milieu bâti sans prendre en compte le bien-être et de la qualité de vie de la population! Un tel élément est primordial pour une collectivité qui prône l'art de vivre et l'innovation.

La création de ce nouveau jardin public permet ainsi d'initier une revalorisation du quartier de Serrières tout en concrétisant les exigences précitées. Ce faisant, les Autorités communales démontrent également leur volonté qu'aucun quartier de la ville ne soit laissé pour compte.

Le coût du droit de superficie de ce jardin public, équivalant à 2'000 francs par mois pour plus de 1'200 m<sup>2</sup> de terrain en zone à bâtir, a été vertement critiqué par la minorité libérale-radical du Conseil général. Pourtant, il est totalement incohérent de s'opposer à ce qu'une Fondation sans but lucratif obtienne un «loyer» équivalent à 3,5% de la valeur vénale du terrain, quand on sait que la Ville elle-même applique un taux de 4,5% à 6% lorsque c'est elle qui cède un droit de superficie à des particuliers, notamment à des coopératives d'habitation. Manifestement, même à travers la lorgnette étriquée de la vision politique purement comptable du PLR, il y a deux poids, deux mesures.



Conseil général

## Quels étaient les présents?

Présidence de M. Dimitri Paratte (PopVertsSol), président.

Y compris le président, 37 membres sont présents: M<sup>mes</sup> et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Dobrivoje Baljovic (Soc), Mouhamed Basse (Soc), Julien Binggeli (PopVertsSol), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Oksana Castioni (Soc), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Gianfranco De Gregorio (Soc), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Natacha Erard (Soc), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Yvan Gallo (Soc), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Félix Gueissaz (PLR), Béatrice Haeny (PLR), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Jean-Frédéric Malcotti (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Vincent Pahud (PDC), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Richard Strohmeier (PLR), Joël Zimmerli (PLR).

*Excusés:* M<sup>mes</sup> et M. Nicole Baur (PopVertsSol), Philippe Mouchet (PLR), Olivier Forel (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M<sup>me</sup> Christine Gaillard (PopVertsSol), présidente, M. Thomas Facchinetti, vice-président (Soc). M. Pascal Sandoz (PLR), M. Olivier Arni (Soc), et M. Fabio Bongiovanni (PLR), conseillers communaux.

Les papillons  
de Piparo

En choisissant de s'appeler Piparo – quel pseudonyme plus limpide aurait-il pu trouver? –, Piparo s'était du même coup inventé une famille. Un cousin, le célèbre Pinocchio; deux petits neveux jumeaux: Pipeau et Piccolo. L'un était un garçon timide et doux qui consacrait tout son temps à jouer de la flûte. L'autre jouait également de la flûte et, mû par l'ambition, était parvenu à s'imposer dans les plus prestigieux orchestres du monde, tandis que son frère était demeuré le modeste instrument préféré des bergers.

Piparo se sentait frère également d'un certain Pipistrello, un inconnu, celui-ci, clown triste d'un cirque désargenté que l'on pouvait parfois croiser – deux roulettes délabrées, tirées par de vieilles haridelles – sur les routes secondaires du Piémont. Enfin et surtout, il y avait un grand oncle célèbre et même célèbreissime, «nobélisé» en 1934: Pirandello.

Autrefois, Piparo avait aussi été le nom d'une marionnette de la télévision. Cela ne l'avait pas élevé au rang d'un Pinocchio ou d'un Pirandello, mais une petite gloriole, tout de même, s'était attachée à son nom, gloriole qui, à l'époque, l'avait embarrassé plus qu'autre chose, mais dont il avait commencé, plus tard, sur ses vieux jours, à se sentir flatté...

Enfin ce pseudonyme présentait pour Piparo l'avantage certain d'un humour léger qui lui évitait de se prendre au sérieux.

Et ce, tandis que là-haut passaient les nuages...

### Ateliers des vacances de Pâques

L'Atelier des musées vous invite à venir passer

**Pâques 2015 dans les musées  
et au Jardin botanique  
du 7 au 16 avril 2015**

### Musée d'art et d'histoire:

En lien avec l'exposition Renzo-Ferrari – Visions nomades

«Moleskine et p'tits papiers»

**Mardi 7 avril**

Pour les 4 à 6 ans, en duo (1 enfant + 1 adulte): de 10h30 à 12h.

Pour les 7 à 11 ans: de 14h à 16h.

(suite en colonne de droite)

# La Ville officielle



## Encourager les jeunes à utiliser les transports publics



Raphaël Perret • Photo: sp

## L'«Abo-Ado» est né!

«Abo-Ado»: tel est le nom que portera le nouvel abonnement spécifiquement destiné aux jeunes entre 10 et 20 ans. Désireuse de promouvoir la mobilité durable et la liberté de mouvement de cette tranche d'âge, la Ville de Neuchâtel a inscrit au titre d'action-phare de son programme politique le subventionnement pour moitié de l'abonnement annuel Onde verte junior.

Parmi la vingtaine de propositions reçues dans le cadre d'un concours ad hoc, un jury a finalement retenu celle d'«Abo-Ado». Courte, dynamique et parlante, la contraction entre abonnement et adolescents permettra en outre à l'Académie de Meuron de laisser parler son imagination pour la décliner graphiquement sur des affiches et autres flyers.

Son auteur? Un... ancien adolescent, Raphaël Perret, qui s'est réjoui de ce que la Ville de Neuchâtel encourage activement les jeunes à utiliser les transports publics et ce, non seulement pour leurs déplacements scolaires, mais aussi pour tous leurs loisirs.

Rappelons que cette action-phare du programme politique des Autorités de la Ville démarrera officiellement le 1<sup>er</sup> juin prochain. Dès cette date, les jeunes concernés, dès la 7<sup>e</sup> Harmos et jusqu'à 20 ans, se verront offrir un bon valant 238.50 francs (soit l'équivalent de la moitié d'un abonnement annuel Onde verte junior 2 zones) à faire valoir sur tous les abonnements annuels incluant la ville de Neuchâtel.

Le Conseil communal



## Ouverture des guichets du service des contributions

Du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, le vendredi, de 9h à 16h, non-stop. Le service est également atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h ou à l'adresse électronique suivante: [service.contributions.neuchatel@ne.ch](mailto:service.contributions.neuchatel@ne.ch).

De plus, le site internet du canton ([www.ne.ch](http://www.ne.ch)) à la rubrique «Finances et impôts» vous renseignera et vous permet, avec une aide de calcul, de déterminer le montant de vos impôts directs cantonaux et communaux.



## Ateliers des vacances de Pâques (suite)

«Figures urbaines!»

**Mercredi 8 avril**

Pour les 4 à 6 ans, en duo (1 enfant + 1 adulte): de 14h à 15h30.

Pour les 7 à 11 ans: de 10h à 12h.

«Graffiti, mystère et faits divers...»

**Vendredi 10 avril**

Pour les ados dès 12 ans: de 11h à 15h.

**Muséum d'histoire naturelle:**

«Musique et émotions», en compagnie de Jérôme Jeanrenaud, musicien professionnel et enseignant

**Mardi 7 avril ou mercredi 8 avril**

Pour les 7 à 9 ans: 7 avril de 10h à 11h30 ou 8 avril de 14h à 15h30.

Pour les 10 à 12 ans: 7 avril de 14h à 15h30 ou 8 avril de 10h à 11h30.

«Peut-on rire bleu ou pleurer vert?»

**Jeudi 9 avril**

Pour les 7 à 11 ans: de 13h30 à 16h.

«Lièvre ou Lapin»

**Mardi 14 avril ou mercredi 14 avril**

Pour les enfants de 4 à 6 ans: 14 avril de 14h à 16h ou mercredi 15 avril de 10h à 12h.

«Emotions»

**Jeudi 16 avril**

Pour les 4 à 6 ans: de 10h à 11h30.

Pour les 7 à 10 ans: de 14h à 15h30.

**Musée d'Ethnographie (MEN):**

«Chasse-nuages»

**Mercredi 8 avril ou 15 avril**

Pour les 4 à 6 ans: 8 avril de 10h à 11h30 ou 15 avril de 14h à 15h30.

«Carpes & Co!»

**Mercredi 8 avril**

Pour les 7 à 9 ans: 8 avril de 14h à 16h.

«Neige de pétales»

**Vendredi 10 avril**

Pour les 7 à 9 ans: de 14h à 16h.

Pour les 10 à 12 ans: de 10h à 12h.

**Jardin Botanique:**

«A la découverte des épices»

**Lundi 13 avril ou jeudi 16 avril**

Pour les 4 à 6 ans en duo (1 enfant + 1 adulte): 13 avril de 10h à 12h ou 16 avril de 14h à 16h.

Pour les 7 à 10 ans: 13 avril de 14h à 16h ou 16 avril de 10h à 12h.

«L'œuf dans tous ses états!!!»

**Mardi 14 avril ou mercredi 15 avril**

Pour les 7 à 10 ans: 14 avril de 9h à 12h ou 15 avril de 13h30 à 16h30.

**Renseignements et inscriptions:**

Atelier des musées, [www.atelier-des-musees.ch](http://www.atelier-des-musees.ch). Tél. 032 717 79 18, courriel: [atelier.musees.neuchatel@ne.ch](mailto:atelier.musees.neuchatel@ne.ch). Egalement présent sur Facebook.

 La chronique sportive de...

# La danse laisse place aux acrobaties

Anne  
Kybourg



Des élèves des écoles secondaires de la région se produiront vendredi au Landeron devant près de 900 personnes, à l'occasion de la 3<sup>e</sup> édition du «Show me». Particularité de la manifestation: elle est exclusivement organisée par des jeunes pour permettre à d'autres jeunes de montrer leurs talents.

Chaque année, les élèves du Centre des Deux-Thielles ont la possibilité de prendre part à l'organisation d'un événement dans le cadre des activités complémentaires facultatives. Il s'agit en alternance du «Dance Contest» et du «Show me». La première manifestation a remporté un très large succès, mais au fil des ans, l'intérêt pour la danse a diminué. S'inspirant des programmes télévisuels du type «Incroyable Talent», les jeunes ont donné naissance au «Show me», littéralement «montre-moi», avec pour objectif de donner la possibilité à des jeunes de partager leurs talents artistiques, scéniques ou encore acrobatiques.



Kyla Guerne, 15 ans, se produira sur scène vendredi à l'occasion du «Show me» 2015.

## Deux catégories

Pour cette édition 2015, ce sont 18 participants, inscrits en groupe ou en solo, qui se produiront sur la scène aménagée dans les halles de gymnastique du centre. Ceux-ci proviennent des collèges des Deux-Thielles, du Mail, des Cerisiers, de la Neuveville, mais aussi de La Chaux-de-Fonds. Pour la première fois, les organisateurs les ont réparti dans deux catégories différentes, soit le «chant» et «autres».

«Ces catégories permettront de départager plus facilement les participants», précise Leila Jeddi, membre de l'organisation. Les élèves proposeront des performances dans des domaines aussi variés que l'acrobatie, le cirque, la magie, l'humour, mais également le cinéma.

## Remarques constructives

Pour évaluer les performances des candidats, les jeunes organisateurs

ont réuni un jury composé de professionnelles. L'expérience de la Neuchâteloise Angie Ott et de la Parisienne Real Chanty, toutes deux chanteuses, serviront à départager les participants dans la catégorie «chant». Elles seront également accompagnées de la professeure et spécialiste de pole dance, Camille Prenez. «Cette année, chaque candidat recevra des remarques de la part du jury pour voir les choses à améliorer», note Léa Flückiger, membre de l'organisation. «Cela permettra aussi de mieux comprendre les choix du

jury», ajoute Leila Jeddi.

A.K.

**«Show me»: vendredi 13 mars dès 18h30 dans les halles de gymnastique du Centre des Deux-Thielles au Landeron. Billetterie au kiosque, à côté du magasin Volg au Landeron ou via la page Facebook «Show me – C2T».**

 A travers l'histoire



A l'angle de la rue de Gibraltar et de la rue de la Maladière se trouvait, en 1905 déjà un petit bâtiment abritant un restaurant et un café-billard, comme l'indique l'enseigne pendue au-dessus d'une horloge. La mention «téléphone» inscrite sur la façade signale que ce moyen de communication, introduit en 1885 à Neuchâtel, n'est pas encore répandu dans tous les foyers. Ce bloc de bâtiment a été démoli et reconstruit par deux fois, en 1910 et 1973, mais un restaurant y est toujours installé au rez-de-chaussée. Carte postale, 1905, collection privée. Texte: Vincent Callet-Molin. Photographie: Stefano Iori.

**Enquêtes publiques**

Demande Monsieur Alain Meystre, architecte à Pully, d'un permis de construire pour la transformation et l'assainissement d'un immeuble d'habitation ainsi que l'adjonction d'un ascenseur pour handicapés à la rue des Cerisiers 32-34, article 1475 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de la Société Helvetia Compagnie d'Assurances sur la Vie SA. Les plans peuvent être consultés du 27 février au 30 mars 2015.

Demande de Monsieur Michel Tanner, architecte à Boudry (Bureau d'architecture Michel Tanner), d'un permis de construire pour l'aménagement d'une place de parc à la rue de la Dîme 9, article 2727 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Madame Sabine Sam Yeung. Les plans peuvent être consultés du 27 février au 30 mars 2015.

Demande de Monsieur Laurent Castella, architecte à Neuchâtel (Bureau d'architecture Laurent Castella), d'un permis de construire pour la transformation, la rénovation et la surélévation partielle de l'immeuble ainsi que la création de lucarnes et l'installation de capteurs solaires au faubourg de l'Hôpital 33-35-37, article 13049 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société SIAT «NE» Immobilien AG Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 27 février au 30 mars 2015.

Demande de Monsieur Jean-Baptiste Cotelli, architecte à Peseux (L'atelier d'architecture Jean-Baptiste Cotelli), d'un permis de construire pour la transformation, la rénovation de l'immeuble ainsi que l'isolation de l'enveloppe, l'agrandissement des balcons et la création de deux studios à la rue Louis-Bourguet 18, article 7528 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Prévoyance.ne. Les plans peuvent être consultés du 27 février au 30 mars 2015.

Demande de Monsieur Jean-Baptiste Cotelli, architecte à Peseux (L'atelier d'architecture Jean-Baptiste Cotelli), d'un permis de construire pour la transformation, la rénovation de l'immeuble, l'isolation de l'enveloppe et l'agrandissement des balcons ainsi que la création d'un studio et d'un ascenseur à la rue Louis-Bourguet 21, article 7314 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Prévoyance.ne. Les plans peuvent être consultés du 27 février au 30 mars 2015.

Demande de Monsieur Alain Meystre, architecte à Pully, d'un permis de construire pour la transformation, l'agrandissement et l'assainissement d'un immeuble d'habitation à la Vy-d'Etraz 30, article 1470 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le

(suite en colonne de droite)

# La Ville officielle

**Avis de publication**

Vu la loi sur les droits politiques,  
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant une demande de crédit pour la création d'un jardin public au Clos-de-Serrières,
- concernant la demande de crédit pour la redevance du droit de superficie octroyé par la Fondation Hermann Russ à la Ville de Neuchâtel sur le bien-fonds 14345 du cadastre de Neuchâtel,
- concernant l'acquisition du bien-fonds 15178 du cadastre de Neuchâtel, propriété de Swiss Life SA, et la cession d'une surface équivalente à détacher du bien-fonds 10579 du cadastre de Neuchâtel, propriété de la Ville,
- concernant l'acquisition d'un droit de superficie sur le bien-fonds 8105 du cadastre de Neuchâtel, propriété de Swiss Life SA,
- modifiant l'article 45 du Statut du personnel communal du 7 décembre 1987 en vue d'introduire un congé parental,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 9 mars 2015, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 22 avril 2015.

Neuchâtel, le 11 mars 2015.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

**La présidente,**  
**Christine Gaillard**

**Le chancelier,**  
**Rémy Voirol**

**Midi Tonus****Programme printemps 2015**

Le Service cantonal des sports, en collaboration avec des partenaires des différents districts en lien avec les milieux sportifs du canton de Neuchâtel, encourage ses citoyens à bouger durant la pause de midi au travers du programme

**Midi Tonus,**  
**du 16 mars au 3 juillet 2015.**

Durant trois mois (12 séances) pour un prix modique de 70 francs, Midi Tonus offre à la population le loisir de découvrir entre autres l'aïkido, la salsa, la capoeira ou encore le nordic walking.

Pour découvrir la totalité des activités proposées et dispensées près de son lieu de travail ou de vie, ou pour obtenir de plus amples renseignements ou inscriptions au programme: Neuchâtel, région du Littoral, Service des sports, tél. 032 717 77 99, www.lessports.ch, courriel: ecolesdusport@ne.ch

**Energie****Contrôle des installations de chauffage**

Semaine du 2 au 8 mars 2015.

- Température extérieure moyenne: 5.6° C.
- Degrés-jours: 100.8 DJ.

**Echos**

■ Samedi 7 mars, MM. Olivier Arni, directeur de l'économie et Thomas Facchinetti, directeur de la culture ont représenté les Autorités lors du 30<sup>e</sup> anniversaire des radios régionales RJB, RTN et RFJ, à La Chaux-de-Fonds.

**Enquêtes publiques (suite)**

compte de la Société Helvetia Compagnie d'Assurances sur la Vie SA. Les plans peuvent être consultés du 27 février au 30 mars 2015.

Demande de Monsieur Alain Meystre, architecte à Pully, d'un permis de construire pour la transformation, l'agrandissement et l'assainissement d'un immeuble d'habitation ainsi que la démolition de garages existants et la création d'un couvert et de places de parking extérieures à la Vy-d'Etraz 44-46, articles 1471, 1472, 1473, 1474 et 1476 du cadastre de La Coudre, pour le compte de la Société Helvetia Compagnie d'Assurances sur la Vie SA. Les plans peuvent être consultés du 27 février au 30 mars 2015.

Demande de Monsieur Mark Hübscher, architecte à Neuchâtel (AMStN), d'un permis de construire pour des travaux de conservation-restauration de la Collégiale - Etape II, soit la création d'un local technique en sous-sol et la fermeture d'un passage 5, rue de la Collégiale, article 12962 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Direction de l'urbanisme de la Ville de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 6 mars au 7 avril 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Joseph La Commare, architecte à Boudevilliers (Bureau d'architecture jlc), d'un permis de construire pour la réalisation d'un couvert à voitures enterré et la création d'un escalier d'accès à la maison 12, chemin des Grillons, article 8537 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Germaine Myriam Nicoud. Les plans peuvent être consultés du 13 mars au 13 avril 2015, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.**

**Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage.**

**Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Service des permis de construire**



## Programme cinéma pour la semaine du 11 au 17 mars 2015

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920  
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

## APOLLO 1

## AMERICAN SNIPER

4<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF me, ve au ma 20h15. VF je, sa/di, ma 17h30. VF  
ve/sa 23h. VO angl. s-t fr/all me, ve, lu 17h30. VO  
angl. s-t fr/all je 20h15.  
De Clint Eastwood.

## LES NOUVEAUX HÉROS - 3D

5<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 6 ans.  
VF me au ma 14h30.  
De Don Hall.

## TIMBUKTU

15<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VO all/fr di 10h45.  
De Abderrahmane Sissako.

## APOLLO 2

## LE DERNIER LOUP - 3D

3<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 12 ans.  
VF me au ma 15h30. VF me au ve, di 18h. VF me  
au ve, di, ma 20h30. VO s-t fr lu/ma 18h. VO s-t fr  
lu 20h30.  
2D: VF di 10h30.  
Arcades: 3D, VF sa 18h.  
De Jean-Jacques Annaud.

## BOB L'ÉPONGE - UN HÉRO SORT DE L'EAU - 3D

4<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 8 ans.  
VF me, sa/di 13h30.  
Rex: 2D, VF me au ma 15h.  
De Paul Tibbitt.

## CHAPPIE

2<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF ve/sa 23h15.  
De Neil Blomkamp.

## LA DAME DU LAC - 14.03.2015

Transmission en direct du Metropolitan Opera  
de New York.  
VO s-t fr sa 18h.

## APOLLO 3

## KINGSMAN: THE SECRET SERVICE

4<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 20h30. VF ve/sa 23h15.  
De Matthew Vaughn.

## LA NUIT AU MUSÉE: LE SECRET DES PHARAONS

6<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 10 ans.  
VF me, sa au di 13h30.  
De Shawn Levy.

## LA FAMILLE BÉLIER

13<sup>e</sup> semaine. 8 ans sug. 12 ans.  
VF me au ma 15h45.  
De Eric Lartigau.

## BUONI A NULLA

3<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VO it s-t fr/all me au ma 18h15.  
De Gianni Di Gregorio.

## LES MERAVIGLIE

4<sup>e</sup> semaine. 8 ans sug. 12 ans.  
VO it s-t fr di 10h30.  
De Alice Rohrwacher.

## ARCADES

## CINQUANTE NUANCES DE GREY

5<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 14h30, 20h30.  
VF me au ve, di au ma 17h30. VF ve/sa 23h30.  
De Sam Taylor-Johnson.

## BIO

## STILL ALICE

1<sup>re</sup> semaine. 8 ans sug. 12 ans.  
VF me au ma 15h45. VF me, ve au ma 20h30. VF  
sa/di 18h. VO angl. s-t fr/all me au ve, lu/ma 18h.  
De Wash Westmoreland.

## BIS

4<sup>e</sup> semaine. 8 ans sug. 12 ans.  
VF sa/di 13h30.  
De Dominique Farrugia.

## REX

## NIGHT RUN - RUN ALL NIGHT

1<sup>re</sup> semaine. Age inconnu.  
VF me au ma 17h30, 20h15. VF ve/sa 23h.  
De Jaume Collet-Serra.

## STUDIO

## BIRDMAN OR THE UNEXPECTED VIRTUE OF IGNORANCE

3<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 16 ans.  
VF me, ve au di, ma 20h30.  
VO angl. s-t fr/all je, lu 20h30.  
De Alejandro González Iñárritu.

## ANNIE

3<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 8 ans.  
VF me au ma 15h.  
De Will Gluck.

## INHERENT VICE

2<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VO angl. s-t fr/all me au ma 17h30.  
De Paul Thomas Anderson.



## Agenda pratique

## Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité  
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline  
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:  
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro  
général et urgences), tél. 032 886 00 00.

## Services publics

Draïzes sans limite (ADSL), prési-  
dente, M<sup>me</sup> Yolande Joray, ch. des Bran-  
dards 36, tél. 032 725 07 85,  
adsl@net2000.ch  
<http://adsl2000.bloguez.com>

Mail, président, M. Daniele Oppizi,  
avenue de Bellevaux 42, tél. 032 724 11  
61, dop@mabox.ch, www.aqmail.ch

Maladière, président, M. Daniele  
Oppizi, avenue de Bellevaux 42, tél.  
032 724 11 61, dop@mabox.ch

Neubourg, (Commune libre du Neu-  
bourg), président, M. Aldo Bussi, Epan-  
cheurs 16, 2012 Auvemier, tél. 032 731  
24 77, albusa@bluewin.ch

## Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte  
tous les jours jusqu'à 20h30. Après  
20h30, le numéro du service d'urgence  
144 communique les coordonnées du  
pharmacien de garde atteignable pour  
les ordonnances urgentes soumises à la  
taxe de nuit.

NOMAD  
maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à  
domicile pour vous-même ou un pro-  
che? Vous cherchez des informations?  
Adressez-vous au service d'Accueil,  
Liaison et Orientation de NOMAD  
(alo.nomad): T. +41 32 886 88 88,  
- jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à  
20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes  
soignantes pour les habitants de Neu-  
châtel sont installées à Peseux et à  
Marin. Informations complémentaires  
sur: [www.nomad-ne.ch](http://www.nomad-ne.ch).

## Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant  
ou du dentiste, composer le N° 0848  
134 134.

## Les services religieux

Cultes du dimanche 15 mars 2015

Carême IV

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di 15.03, à 10h, culte avec  
sainte cène, M. J.-L. Jacot-Descombes.

Temple du Bas: di 15.03, à 10h15, culte  
avec sainte cène M. C. Allemann. Je  
12.03, à 10h, méditation salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di 15.03, à 10h, culte avec  
sainte cène, M<sup>me</sup> Y. de Salis.

Chapelle ouverte tous les jours de 9h à  
19h, pour le recueillement.

Est:

La Coudre: di 15.03, à 10h, culte avec  
sainte cène, M. F. Schubert.

Chaumont: di 15.03, à 11h15, culte  
avec sainte cène, M. F. Schubert.

Portalès: di 15.03, à 10h, célébration  
animée par l'équipe œcuménique d'au-  
mônerie de l'hôpital les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> diman-  
che du mois.

## Eglises catholiques romaines

Basilique Notre-Dame: sa 14.03 à 17h,  
messe en portugais; di 15.03 à 10h et  
18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de  
messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 14.03 à  
17h messe; 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa 14.03 à  
18h30, messe; di 15.03 à 17h messe en  
latin.

Chapelle de La Providence: di 15.03 à  
11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès: di 15.03 à 10h, célé-  
bration animée par l'équipe œcumé-  
nique d'aumônerie de l'hôpital les 1<sup>er</sup> et  
3<sup>e</sup> dimanche du mois.

## Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7)  
à La Chaux-de-Fonds: Pas de messe à  
St-Pierre. Di 15.03 à 10h, célébration  
œcuménique au Sacré-Cœur. Di 15.03  
à 18h, prière de Taizé.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-  
Vattel) à Neuchâtel: pas de messe.



## Impressum

## Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

## Réd. en chef ad intérim:

Pierre-Pascal Rossi

## Rédaction:

Aline Botteron, journaliste  
Anne Kybourg, journaliste

## Illustration:

Stefano Iori, photographe

## Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

## Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09  
• Télécopie: 032 717 77 10  
• E-mail: [bulletinofficiel@ne.ch](mailto:bulletinofficiel@ne.ch)

## Internet:

[www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch)

## Mise en page:

Cathy Ecabert

## Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

## Tirage:

22'000 exemplaires



## L'instantané de Stefano Iori...



Chiara... Mon Baptême en relax

# Publicité



**MAA** Audois Cuisines  
Cuisines - Accessoires - Electroménager

Conseil  
♦  
Etudes  
♦  
Dessin 3D

Rte de Neuchâtel 1  
2053 Cernier  
032 853 62 72

[www.audois-cuisines.ch](http://www.audois-cuisines.ch)



**Ghielmetti**  
Pompes funèbres  
Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

**Tél. 032 721 19 31**  
24 h sur 24

Seyon 5  
Case postale 50  
2004 Neuchâtel

[info@pf-ghielmetti.ch](mailto:info@pf-ghielmetti.ch)  
[www.pf-ghielmetti.ch](http://www.pf-ghielmetti.ch)



Rencontre avec Laurent Ballesta, le nouveau parrain de Festisub

# Sous l'eau 24 heures avec les mérours

Le biologiste et plongeur français, Laurent Ballesta, a fait l'honneur de sa présence les 6 et 7 mars derniers lors de la 13<sup>e</sup> édition de Festisub. En marge du Festival de l'image sous-marine de Neuchâtel, il a raconté vendredi matin à 370 écoliers neuchâtelois sa dernière expédition «Gombessa»: une plongée de 24 heures non-stop sous l'eau pour observer la reproduction des mérours marbrés au large de l'archipel des Tuamotu en Polynésie française. Interview.

**Vous êtes déjà venu à Festisub à plusieurs reprises. Qu'est-ce qui vous a donné envie de revenir à Neuchâtel?**

Festisub est un petit festival organisé par des gens qui ne se prennent pas au sérieux, mais qui fournissent un travail, qui, lui, est très sérieux. C'est dans des événements comme celui-là qu'il est possible de nouer des contacts. C'est ici que j'ai rencontré deux membres incontournables de mon équipe, les frères Gentil. C'est aussi logique que je participe à Festisub, du fait que la manifestation est soutenue par mon sponsor Blancpain, sans qui je ne pourrais pas réaliser toutes mes expéditions scientifiques «Gombessa».

**Pourquoi avoir choisi de vous intéresser à un poisson aussi banal que le mérour?**

Le mérour est un poisson très commun. Ce qui est exceptionnel avec cette espèce, c'est un événement qui a lieu une seule fois par an, le jour de la pleine lune de juillet, en Polynésie française. Vingt mille mérours se reproduisent en même temps, au même endroit. Pour être sûr de capturer



Deux mérours mâles s'affrontent pour obtenir la priorité de s'accoupler avec une femelle. • Crédit photo: Laurent Ballesta / [www.blancpain-ocean-commitment.com](http://www.blancpain-ocean-commitment.com)

« J'aime creuser un mystère scientifique en y mettant un peu de performance, mais toujours en restant authentique. »

cet instant incroyable, nous avons passés 50 jours sur place avec toute mon équipe.

**Qu'avez-vous appris sur leur mode de reproduction?**

J'ai pu suivre un enchaînement de phases durant lesquelles les mérours sont actifs à 300%. Même lorsqu'ils vont se coucher, les requins sont là, prêts à les dévorer. J'ai pu me rendre compte à quel point cet événement de reproduction est un sacrifice. Les

mérours sont les esclaves de leur instinct. C'est ça, la vie sauvage. En tant qu'êtres humains, nous avons oublié notre facilité à vivre. Les mérours, eux, vivent un véritable enfer pour pouvoir se reproduire. Ceux qui n'ont pas été mangés par les requins durant la nuit montrent des blessures impressionnantes.

Nous avons aussi appris que les mâles mérours s'affrontent, non pas pour obtenir l'exclusivité auprès d'une femelle, mais pour gagner une priorité d'une fraction de seconde au moment de l'accouplement. L'expédition fera l'objet d'un film qui sera prochainement diffusé sur la chaîne de télévision Arte. Elle donnera également lieu à plusieurs publications scientifiques en collaboration avec le Centre de recherche insulaire et observatoire de l'environnement (CRIOBE) de Polynésie, qui est rattaché au CNRS. Je ne peux pas me contenter de faire que cela, c'est pourquoi je partage cette expérience avec le public. Les gens sont souvent touchés lorsqu'on leur raconte des histoires, mais dans le 95% des cas c'est de la science-fiction! Pour moi, ce qui est intéressant, ce n'est pas d'inventer des histoires, mais de présenter les choses pour de vrai. J'aime creuser un mystère scientifique en y mettant un peu de performance, mais toujours en restant authentique.

**Comment vous êtes-vous préparé aux niveaux physique, mental et technique en vue de cette expédition?**

Je n'ai pas suivi de préparation physique particulière. Je m'entretiens physiquement au quotidien. Pour moi, le but d'une plongée comme celle-ci, ce n'est pas de finir au bord de

l'épuisement. Je dois avoir du plaisir et faire des observations. La performance n'était pas de passer 24 heures sous l'eau, car des plongeurs ont réussi à tenir deux ou trois jours en bassin, mais de l'avoir fait en toute sécurité et en réunissant des informations tout du long. Nous avons également réussi à mettre au point une méthode de plongée en trouvant des pistes pour éviter les paliers de décompression. Celle-ci pourra être réutilisée par d'autres plongeurs d'expérience.

**Qu'avez-vous ressenti sous l'eau durant ces 24 heures?**

Au moment de me mettre à l'eau, j'étais en stress. Durant les jours qui ont précédé la plongée, j'ai somatisé. J'étais angoissé à l'idée de pouvoir renoncer. Une fois sous l'eau, au fur et à mesure, c'est allé beaucoup mieux. J'ai donné tout ce stress à mon équipe. Pour eux, la plongée a été terrible. Toutes les six heures, je devais m'équiper d'un nouveau scaphandre. Le premier changement s'est super mal passé. C'était la panique pour mon équipe, mais moi j'étais serein.

**Avez-vous rencontré des difficultés?**

C'est idiot, mais sous l'eau, je n'ai pas calculé que je pouvais avoir mal aux pieds en gardant mes palmes aussi longtemps. Au bout de 5-6 heures de plongée, le mal de pieds est devenu insupportable, à tel point que j'ai dû enlever mes palmes. Vers la fin, l'embout qui appuyait sur mes dents m'a aussi provoqué des douleurs. Par contre, je n'ai pas du tout souffert de la fatigue. Je suis sorti de l'eau vers 15 heures, mais je n'ai pas été au lit avant 22 heures.

**Après le coelacanth et les mérours, sur quelle espèce portera votre prochain défi?**

La prochaine expédition scientifique se déroulera cette année en Antarctique avec Luc Jaquet, le réalisateur du film documentaire «La Marche de l'empereur». Avec l'équipe «Gombessa», nous irons à la découverte des fonds marins australs. On oublie souvent qu'il y a un plancher, des rochers, une vie là en-dessous. Dans les eaux polaires, il faut dépasser les 60 à 100 mètres pour retrouver des oasis habitées de crustacées. Je m'intéresserai au lien entre cet écosystème et les manchots empereurs, qui y vivent.



Laurent Ballesta a partagé son expérience au large des eaux de Polynésie avec 370 écoliers neuchâtelois.

Anne Kybourg